

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION (Utilisateurs)
SERVICE INTERTAXI

INTERTAXI a mis au point un système commercial de référencement de Chauffeur Certifiés de taxi et de mise en relation avec des Utilisateurs, particuliers ou professionnels.

Le Service INTERTAXI est notamment disponible via l'Application 100ITaxis éditée par ATA.

INTERTAXI est une centrale de réservation déclarée conformément à l'article L. 3142-2 du Code des transports.

IMPORTANT - NOTE A L'UTILISATEUR :

ACCEPTATION DES CONDITIONS GENERALES :

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT CES CONDITIONS GENERALES D'ACCES ET D'UTILISATION. ELLES DEFINISSENT LES CONDITIONS ET RESTRICTIONS QUE VOUS ACCEPTEZ POUR L'ACCES ET L'UTILISATION DU SERVICE INTERTAXI.

VOUS RECONNAISSEZ QUE LES PRESENTES CONDITIONS GENERALES SONT EXECUTOIRES ET VOUS VOUS ENGAGEZ A LES RESPECTER EN CLIQUANT SUR LA CASE PREVUE A CET EFFET.

ARTICLE 1. DEFINITIONS

Les termes ci-dessous utilisés dans les présentes Conditions Générales d'Utilisation, tant au pluriel qu'au singulier, auront la signification suivante :

« **Application 100ITaxis** » : désigne l'application mobile éditée par ATA et par l'intermédiaire de laquelle l'Utilisateur peut accéder au Service INTERTAXI.

« **ATA** » : désigne la société AUTOMATISME ET TECHNIQUES AVANCEES ATA dont le siège social est situé ZAC le carreau de la mine 13590 Meyreuil, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Aix-en-Provence, sous le N° 311 733 646, qui édite et exploite l'Application ainsi qu'une solution dénommée myCloudTaxi auprès des Chauffeurs Certifiés.

« **Chauffeur Certifié** » : désigne tout Chauffeur Certifié de taxi au sens de la réglementation en vigueur, propriétaire ou locataire de la licence et d'un véhicule taxi, Chauffeur Certifié de taxi salarié ou propriétaire et/ou gestionnaire de flotte, certifié et référencé par INTERTAXI et mis en relation avec l'Utilisateur via le Service INTERTAXI.

« **Commande** » : désigne une commande émise par l'Utilisateur en vue d'un Trajet qui devra être effectué par un Chauffeur Certifié mis en relation avec l'Utilisateur via le Service INTERTAXI, qui peut être une Commande immédiate ou différée.

« **Conditions Générales d'Utilisation INTERTAXI** » ou « **Contrat** » : désigne les présentes conditions générales d'utilisation du Service INTERTAXI conclues entre INTERTAXI et l'Utilisateur.



« **Mission** » ou « **Trajet** » : désigne une prestation de transport par taxi à exécuter par le Chauffeur Certifié, immédiatement ou à une date et un créneau horaire défini à l'avance, d'un point initial jusqu'au dépôt du Passager à son adresse de destination, dans le cadre d'une commande effectuée par l'intermédiaire de l'Application 1001Taxis.

« **INTERTAXI** » : désigne la société INTERTAXI, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital social de 1000 €, dont le siège social est situé au ZAC LE CARREAU DE LA MINE 13590 MEYREUIL, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Aix-en-Provence sous le numéro 882 329 477, représentée par son président.

« **Passager** » : désigne la personne qui devra effectivement être transportée par le Chauffeur Certifié. L'Utilisateur peut être Passager mais un Utilisateur peut passer Commande pour un Passager tiers. Dans ce dernier cas, les coordonnées du Passager devront être spécifiées lors de la commande.

« **Service INTERTAXI** » : service de référencement de Chauffeurs Certifiés et de mise en relation avec des Utilisateurs, particuliers ou professionnels, développé par INTERTAXI, et accessible depuis l'Application 1001Taxis, sous réserve d'accepter les présentes Conditions Générales d'Utilisation INTERTAXI.

« **Utilisateur** » : désigne toute personne habilitée à utiliser l'Application 1001Taxis, ayant la capacité de contracter et ayant accepté les présentes Conditions Générales d'Utilisation INTERTAXI, agissant en qualité de consommateur ou de professionnel et souhaitant être mis en relation avec un Chauffeur Certifié en vue de passer Commande.

ARTICLE 2. OBJET ET APPLICATION 1001TAXIS DES CONDITIONS GENERALES

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation INTERTAXI définissent les modalités de mise en relation entre l'Utilisateur et le Chauffeur Certifié dans le cadre de l'utilisation du Service INTERTAXI.

Tout accès et/ou utilisation du Service INTERTAXI suppose l'acceptation sans réserves des règles et conditions définies aux présentes Conditions Générales d'Utilisation INTERTAXI, qui sera matérialisé par une case à cocher lors de la première utilisation du Service INTERTAXI.

Ces Conditions Générales d'Utilisation INTERTAXI s'appliquent entre INTERTAXI et l'Utilisateur à l'exclusion de toutes autres conditions. Elles s'appliquent aux seules Missions commandées par le biais du Service INTERTAXI.

INTERTAXI pourra modifier les présentes Conditions Générales d'Utilisation INTERTAXI pour tenir compte d'évolutions légales, techniques ou organisationnelles. Les Utilisateurs seront informés de toute modification par tout moyen approprié (notification sur l'Application 1001Taxis, e-mail, par exemple) dans un délai raisonnable avant leur entrée en vigueur. Les nouvelles conditions ne s'appliqueront pas aux réservations déjà conclues. En cas de refus des nouvelles conditions, l'Utilisateur pourra mettre fin à l'utilisation du Service INTERTAXI sans frais.

INTERTAXI agit en qualité d'intermédiaire entre l'Utilisateur et le Chauffeur Certifié. La responsabilité d'INTERTAXI est limitée à la fourniture du service de mise en relation, de réservation.

La bonne exécution de la Mission relève de la responsabilité du Chauffeur Certifié partenaire, sous réserve des obligations légales applicables. Toutefois, INTERTAXI demeure responsable vis-à-vis de l'Utilisateur en cas de manquement à ses propres obligations légales ou contractuelles et dans les cas fixés par la loi.

ARTICLE 3. UTILISATION DU SERVICE INTERTAXI



3.1. Accès à l'Application 1001Taxis

Le Service INTERTAXI est disponible depuis l'Application 1001Taxis. L'Utilisateur doit l'avoir téléchargé et créé un compte.

En utilisant le Service INTERTAXI et en acceptant les présentes Conditions Générales d'Utilisation INTERTAXI, l'Utilisateur accepte que ATA transmette à INTERTAXI les informations renseignées lors de la création de son compte sur l'Application 1001Taxis.

L'Utilisateur s'engage à fournir des informations exactes sur son identité, ses coordonnées et toute autre information qui lui sera demandée et à mettre à jour sans délai ces informations et son adresse e-mail en cas de modification.

En cas d'erreur, il ne pourra engager la responsabilité d'INTERTAXI ou du Chauffeur Certifié chargé d'effectuer la Mission.

3.2. Description du Service INTERTAXI

Le Service INTERTAXI est un système de recherche de Chauffeurs Certifiés et de réservation de Trajets, par anticipation ou de manière immédiate, rendu par l'intermédiaire de l'Application 1001Taxis.

Le Service INTERTAXI fournit à l'Utilisateur, notamment via un système de géolocalisation, un ensemble d'informations relatives aux différents Chauffeurs Certifiés présents dans un secteur géographique donné, à savoir :

- Informations de localisation et de temps :
 - o Localisation des Chauffeur Certifiés susceptibles de répondre à une demande de l'Utilisateur
 - o Distance entre la localisation du Chauffeur Certifié et celle de l'Utilisateur
 - o Estimation du temps nécessaire à la prise en charge de la Mission par le Chauffeur Certifié
 - o Estimation de la durée de la Mission
- Informations financières
 - o Estimation du coût de la Mission
- Informations pratiques
 - o Possibilité de réservation de commande à date et heure différée

3.3. Géolocalisation

L'utilisation de la fonctionnalité de géolocalisation nécessite le consentement préalable et exprès de l'Utilisateur à être géolocalisé.

Pour cela l'Utilisateur devra activer la fonction de géolocalisation directement dans les réglages de son terminal mobile.

L'acceptation ou le refus de géolocalisation peut être modifié à tout moment dans les paramètres personnels de l'Utilisateur.

L'usage de l'Application 1001Taxis sans géolocalisation est possible, toutes les fonctionnalités liées à l'affichage des positions sur les cartes, aux calculs de distance et aux durées d'approche de l'Utilisateur seront toutefois inopérantes.



Tout usage par l'Utilisateur permettant de fausser la localisation est strictement prohibé et pourra entraîner une facturation du montant de la Mission. INTERTAXI se réserve le droit de poursuite en cas d'usage répété visant à nuire à la qualité de service générale de l'Application 100ITaxis.

3.4. Processus de Commande

Le processus de commande diffère en fonction des types de commandes :

3.4.1 - Commande immédiate

La liste des Chauffeurs Certifiés en ligne dépend uniquement de la localisation géographique de l'Utilisateur, ainsi que de l'ADS de son véhicule, telles qu'il les a renseignées ou géolocalisée ainsi que d'éventuels critères cochés par ce dernier.

L'Utilisateur doit donc s'attacher à renseigner l'adresse du lieu où il souhaite faire récupérer le Passager et pourra, s'il le souhaite renseigner également celle du lieu de dépôt par le Chauffeur Certifié.

L'Utilisateur doit également veiller à déterminer la liste de ses critères avant de valider sa Commande (nombre de passagers, nombre de bagages...etc.)

L'Utilisateur devra nécessairement renseigner le nom et le prénom du Passager si le Passager diffère de l'Utilisateur. Dans le cas contraire, l'Utilisateur sera considéré comme Passager et sera responsable des passagers supplémentaires qui bénéficieraient de la Mission.

Après la Commande, l'Utilisateur recevra une notification de confirmation de sa Commande et de prise en charge par le Chauffeur Certifié. Sur cette notification figureront notamment les informations suivantes : couleur du véhicule, marque du véhicule, prénom du Chauffeur Certifié.

3.4.2 - Commande différée

Afin de satisfaire pleinement aux besoins des Utilisateurs, INTERTAXI offre la possibilité à ces derniers de passer des Commandes différées. L'Utilisateur pourra remplir un formulaire de demande de prise en charge.

Cette Commande différée peut être effectuée au plus tôt 3 mois avant la date prévue, et au plus tard 15 minutes avant.

L'Utilisateur renseigne alors dans le formulaire toutes les informations nécessaires à sa prise en charge et les services souhaités.

Le paiement sera effectué après le Trajet.

3.5. Annulation de la commande

3.5.1 - Absence de droit de rétractation

L'Utilisateur reconnaît que, en application de l'article L221-25 du Code de la consommation, s'il souhaite que l'exécution d'une prestation de services commence avant la fin du délai de rétractation, celui-ci ne disposera plus du droit de rétractation après qu'il aura entièrement exécuté la Mission.

3.5.2 - Modalités d'annulation



L'Utilisateur peut annuler sa commande à tout moment avant la prise en charge par son Chauffeur.

En cas de Commande différée, l'Utilisateur pourra annuler la Commande selon les modalités suivantes jusqu'à 24 heures avant la date prévue pour la Mission.

ARTICLE 4. TARIFS ET PAIEMENT

4.1. Tarifs

Le téléchargement de l'Application 1001Taxis et son utilisation sont gratuits pour l'Utilisateur hors coûts de l'abonnement auprès de l'opérateur de téléphonie mobile, hors coûts de connexion et d'accès au réseau Internet et hors surcoût éventuel facturé pour le chargement des données et restant à la charge de l'Utilisateur.

Les tarifs pour la réalisation des Missions (appliqués par les Chauffeur Certifiés) sont fixés par arrêtés préfectoraux, et doivent être appliqués par les Chauffeurs Certifiés. En tout état de cause, INTERTAXI n'est pas responsable de la politique de prix pratiquée par ces derniers.

En validant sa Commande, l'Utilisateur accepte de payer au Chauffeur Certifié le prix de la Mission selon le montant qui résulte du taximètre et qui est règlementé.

Il est rappelé qu'au moment de la validation de la Commande, le tarif indiqué n'est qu'estimatif et pourra différer du prix final, ce dont l'Utilisateur déclare avoir parfaite connaissance.

4.2. Conditions de paiement de la Mission

Le prix de la Mission est payable en totalité le jour de la Mission directement au Chauffeur Certifié par tout moyen de paiement accepté par le Chauffeur Certifié (selon ce qui est indiqué par le Chauffeur Certifié, cela peut être chèque, espèces et/ou carte bancaire (Carte bleue, e-carte bleue, Visa, Eurocard et/ou MasterCard)).

INTERTAXI se réserve le droit, en cas de non-paiement d'une Mission à un Chauffeur Certifié, de refuser une nouvelle Commande ou de suspendre la fourniture de l'accès au Service INTERTAXI à l'Utilisateur.

Il est rappelé à l'Utilisateur que sur le ticket donné par le Chauffeur Certifié en fin de Mission, n'apparaîtront que le tarif de la Mission effectuée, ainsi que les suppléments (réglementaires).

Chaque Utilisateur aura accès via son compte sur l'Application 1001Taxis à un récapitulatif des Missions effectuées.

INTERTAXI encourage l'Utilisateur à conserver la note donnée par le Chauffeur Certifié.

ARTICLE 5. OBLIGATIONS DES PARTIES

L'Utilisateur utilise le Service INTERTAXI, sous son entière et exclusive responsabilité, et s'engage à l'utiliser conformément aux réglementations en vigueur et notamment à respecter l'ensemble de ses obligations.

INTERTAXI s'engage à mettre en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées afin de répondre à ses obligations légales en termes de vérification des Chauffeur Certifiés.



Le(s) Chauffeur(s) Certifié(s) et l'Utilisateur sont seuls responsables de leur relation au titre de la prestation de transport et des obligations associées.

ARTICLE 6. RESPONSABILITÉ – GARANTIE

6.1. Législation sur les Taxis

INTERTAXI requiert des Chauffeurs Certifiés qu'ils soient en conformité avec la législation française et européenne applicable à leur activité, notamment en matière d'autorisation administrative, d'assurance et de respect des règles professionnelles.

INTERTAXI exerce un contrôle raisonnable sur la validité des documents fournis par les Chauffeurs Certifiés au moment de leur inscription au Service INTERTAXI et de manière périodique.

Toute infraction commise par un Chauffeur Certifié relève de sa seule responsabilité. Toutefois, INTERTAXI peut demeurer responsable vis-à-vis de l'Utilisateur dans les conditions prévues par la loi.

6.2. Accomplissement de la Mission

Chaque Chauffeur Certifié est indépendant et contracte directement une prestation de transport avec l'Utilisateur.

INTERTAXI se limite à la fourniture du service de mise en relation et de réservation. INTERTAXI n'est ni transporteur, ni exploitant de taxis.

En conséquence, la bonne exécution de la Mission relève de la responsabilité du Chauffeur Certifié, sauf si la réclamation de l'Utilisateur trouve son origine dans un dysfonctionnement imputable à INTERTAXI.

Toute réclamation relative à l'exécution de la Mission est transmise par INTERTAXI au Chauffeur Certifié concerné. Cette réclamation peut être effectuée par l'Utilisateur dans les délais légaux de prescription applicables.

ARTICLE 7. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tous les droits relatifs au Service INTERTAXI, à son caractère original et innovant notamment les droits de propriété intellectuelle sur les textes, les créations littéraires et artistiques, graphiques (y compris les photographies) et audiovisuelles, les développements informatiques, les développements HTML et autres œuvres de l'esprit et, plus généralement, toutes créations susceptibles d'être protégées par le droit de la propriété intellectuelle comme les images, les logos, la mise en forme, la charte graphique, la structure, l'ergonomie, les codes couleurs, les typographies, les polices de caractère, les éléments graphiques de base, l'organisation graphique des écrans, la mise en page, les fonds de page, l'identité visuelle du Service INTERTAXI, les éléments sonores ou les marques, y compris toutes modifications, traductions, adaptations, améliorations, corrections, mises à jour ou nouvelles versions ou œuvres dérivées, appartiennent à INTERTAXI ou sont régulièrement exploitées par cette dernière, sans aucune limitation.

ARTICLE 8. DURÉE ET RESILIATION

Le présent Contrat est conclu pour une durée indéterminée.



Suppression par l'Utilisateur : l'Utilisateur pourra cesser à tout moment d'utiliser le Service INTERTAXI, sans préavis.

Résiliation par INTERTAXI : INTERTAXI pourra résilier le droit de l'Utilisateur à accéder au Service INTERTAXI, soit en prévenant l'Utilisateur avec un préavis raisonnable, soit en cas de manquement de l'Utilisateur à ses obligations après notification préalable.

ARTICLE 9. DISPOSITIONS GENERALES

Le fait pour l'une des Parties de ne pas exiger à un moment quelconque l'exécution stricte par l'autre Partie d'une disposition ou condition quelconque du présent Contrat ne sera pas réputé constituer une renonciation définitive à cette disposition ou condition.

Si l'une des clauses non essentielles des Conditions Générales d'Utilisation INTERTAXI s'avérait nulle ou inapplicable en vertu d'une loi ou d'un règlement ou à la suite d'une décision exécutoire d'une juridiction ou d'une autorité compétente, les Parties conviennent expressément que le Contrat ne sera pas affecté par la nullité de la clause en question.

ARTICLE 10. LOI APPLICABLE ET LITIGES

Le Contrat est conclu en français et il est soumis à la loi française.

En cas de différend entre INTERTAXI et l'Utilisateur concernant la validité, l'exécution, l'inexécution ou l'interprétation des présentes Conditions Générales d'Utilisation INTERTAXI ou, plus généralement, les relations entre INTERTAXI et l'Utilisateur, ce dernier pourra :

- Adresser sa réclamation à INTERTAXI qui répondra par écrit dans les meilleurs délais ;
- Saisir le médiateur désigné par INTERTAXI, à savoir ANM Conso. ANM Conso peut être saisie par le consommateur. Il existe plusieurs manières de déposer le dossier :
 - o Soit en ligne sur www.anmconso.com
 - o Soit par messagerie électronique à : contact@anmconso.com
 - o Soit par voie postale : Médiation de la Consommation ANM Consommation 02 Rue de colmar 94300 Vincennes.

Outre ses coordonnées complètes (nom, prénom, contacts) et la réclamation écrite qu'il doit avoir obligatoirement adressée préalablement à l'entreprise concernée ou son service clients pour tenter de résoudre directement son litige, le consommateur est encouragé à fournir les informations suivantes :

- La nature de la demande,
- L'exposé et la description de son litige,
- Toutes les pièces et documents factuels utiles à la compréhension et à l'analyse du dossier par le médiateur
- L'ensemble des échanges intervenus avec l'entreprise,

En cas de représentation par un tiers telle une association de consommateurs ou un avocat, la procuration délivrée à celui-ci.

- Ou saisir l'une des juridictions compétentes.

Pour tout litige entre l'Utilisateur et le Chauffeur Certifié, l'Utilisateur est invité à contacter directement le Chauffeur Certifié.